



## Tous en grève mardi 26 janvier pour les postes, pour les salaires, contre le Grenelle !

Depuis des semaines, la colère monte dans les écoles et les établissements contre les mesures ministérielles. Les conditions de travail se dégradent, les statuts sont remis en cause, les salaires restent toujours bloqués. C'est dans ce contexte qu'une large intersyndicale (FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education, SNCL-FAEN) appelle à la grève tous les collègues mardi 26 janvier.

### **En grève le 26 janvier pour le recrutement en urgence d'enseignants fonctionnaires !**

Le ministre Blanquer organise la baisse du nombre de places au concours (- 2000 places en trois ans) et, en application de la loi de transformation de la Fonction Publique, entend généraliser le recours aux contractuels dans les écoles.

Ainsi, face à la situation catastrophique dans laquelle se trouvent les écoles cette année, et plutôt que de recruter les candidats au concours inscrits sur la liste complémentaire, il fait appel à des enseignants contractuels pour des CDD de ... 3 mois, sans perspective de titularisation ni de stagiairisation !

Pour le SNUDI-FO, c'est inacceptable ! On ne règlera pas les problèmes d'effectifs surchargés ou le manque de remplaçants en uberisant l'Education Nationale, mais bien en recrutant en urgence des enseignants fonctionnaires d'Etat !

### **En grève le 26 janvier pour l'augmentation immédiate des salaires !**

Alors que, conséquence d'un gel quasi-ininterrompu de la valeur point d'indice depuis 2010, les salaires des enseignants stagnent et leur pouvoir d'achat s'effondre, que propose le ministre avec son « Grenelle » ?

Une augmentation mensuelle allant de 35 € à 99 € pour à peine 30% des enseignants (entre le 2ème et le 7ème échelon de la classe normale). Rien donc pour 70% des enseignants ! Rien non plus pour les AESH rémunérés moins de 800€ par mois !

On est très loin des 183€ indiciaires net par mois obtenus par les personnels hospitaliers suite à leurs grèves et manifestations en juin dernier ! On est très loin de l'augmentation de 20% de la valeur du point d'indice qui serait nécessaire pour compenser le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !

### **En grève le 26 janvier pour l'arrêt des contre-réformes ministérielles !**

Avec son « Grenelle », le ministre met donc en place une pseudo-revalorisation dont ne pourront bénéficier qu'une minorité des personnels. Par contre, les remises en cause statutaires prévues par le « Grenelle » concerneront bien tout le monde :

- Organisation, avec la loi Rilhac, d'un transfert de compétences des IEN (voués à disparaître) vers les directeurs d'école, transformant de fait ceux-ci en contremaîtres chargés de faire appliquer les décisions ministérielles dans leur école !
- Généralisation de l'« accompagnement » des enseignants et généralisation de la « RH de proximité » comme dans le privé !
- Formations en constellations où les enseignants devraient se visiter en classe les uns les autres... avant de s'évaluer mutuellement ?
- Modification du concours de professeur des écoles de manière à contraindre les candidats à devenir des contractuels enseignants payés en dessous du SMIC !

---

## Dès maintenant, construisons la mobilisation !

Dans cette situation, les organisations syndicales FNEC FP-FO, FSU, CGT Educ'action, SUD Education, SNCL-FAEN appellent donc les personnels à la grève mardi 26 janvier « *pour exiger des créations de postes, une autre politique éducative, le dégel de la valeur du point d'indice couplé à des mesures significatives de revalorisation des salaires et des carrières dans l'éducation.* »

Le SNUDI-FO appelle les personnels du 1<sup>er</sup> degré à répondre à cet appel, à être massivement en grève mardi 26 janvier, à se réunir et à participer aux réunions d'information syndicale et assemblées générales prévues d'ici là afin de construire la mobilisation et de faire du 26 janvier une journée de grève massive dans les écoles et pour, dès maintenant, en préparer les suites si le ministre ne répondait pas.

**Tous en grève mardi 26 janvier pour exiger :**

- **La création des postes nécessaires et le recrutement immédiat d'enseignants fonctionnaires d'Etat dans les écoles par le recours aux listes complémentaires du concours !**
- **Une augmentation immédiate de 183€ net par mois pour les personnels, enseignants comme AESH, et l'ouverture de négociations pour rattraper le pouvoir d'achat perdu depuis 20 ans !**
- **Le retrait de toutes les contre-réformes que le ministre tente d'imposer avec son Grenelle : projet de loi Rilhac sur la direction, formation en constellations, réforme du concours...**

*Montreuil, le 6 janvier 2021*